



## TOUT SAVOIR SUR LA MITIS



# Habitation

Chaque municipalité de La Mitis a sa propre personnalité. Du littoral jusqu'aux hauts plateaux, elles offrent des milieux à saveurs urbaines ou totalement rurales, selon les goûts.

Il y a plusieurs possibilités pour se loger : location de logement, location de chambre (ex : pour les travailleurs et les étudiants), location de maison ou achat de maison. Ainsi, vous pouvez habiter un bungalow avec un grand terrain, une ferme, une coquette maison ancestrale avec vue sur le fleuve, un appartement en milieu urbain. Il y en a pour tous les goûts, il suffit de trouver ce qui vous convient !

À noter que la pénurie de logements frappe partout, et La Mitis n'y échappe malheureusement pas. D'où l'importance de prendre au sérieux les démarches de recherche de logement avant votre arrivée sur le territoire et de faire appel aux ressources disponibles pour vous accompagner dans ce processus.





## COMMENT TROUVER un logement

Dans La Mitis, un organisme peut vous aider dans vos démarches. Il s'agit du SARL (Service d'aide à la recherche de logement). Ce service vous permet de recevoir des informations et un accompagnement dans vos recherches de logement sur l'ensemble du territoire de La Mitis.

C'est gratuit et ouvert à tous !  
N'hésitez pas à les contacter :

✉ [sarl@ohlamitis.ca](mailto:sarl@ohlamitis.ca)

☎ 418 740-2574

📍 [www.facebook.com/profile.php?id=100090278266318&locale=fr\\_FR](https://www.facebook.com/profile.php?id=100090278266318&locale=fr_FR)

### DE QUOI DÉPEND LE COÛT DU LOYER ?

- Nombre de pièces
- Endroit où le logement est situé
- Proximité des services (transport, écoles, etc.)
- Logement meublé, semi-meublé ou non meublé
- Chauffage et électricité inclus ou non dans le prix

### QUAND UN LOGEMENT VOUS PLAÎT...

- Appelez le propriétaire
- Posez toutes vos questions
- Prenez rendez-vous pour une visite, cela ne vous engage à rien
- Si le logement vous convient, vous êtes prêt à signer un bail



## OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA MITIS (OMH)

L'Office municipal d'habitation de La Mitis est un organisme public qui offre des logements sociaux aux personnes à faibles revenus. Les locataires paient un loyer de base correspondant à 25 % de leurs revenus familiaux. Pour y avoir accès, il faut répondre à certains critères.

### Renseignements OMH de La Mitis :

✉ [info@ohlamitis.ca](mailto:info@ohlamitis.ca)

☎ 418 775-2554

📍 75 avenue des Retraites, Mont-Joli

📄 Page Facebook :

[www.facebook.com/omh.montjoli](http://www.facebook.com/omh.montjoli)



# Le bail

## VOTRE CONTRAT DE LOCATION



Le bail est un contrat de location obligatoire entre le locataire (vous) et le propriétaire. Ce dernier s'engage, en échange du paiement du loyer, à vous laisser vivre paisiblement dans le logement.

### Avant de signer le bail, assurez-vous :

- De bien comprendre toutes les clauses du bail
- Que tout ce dont vous avez convenu avec le propriétaire est bien écrit dans le bail

### ✔ LE PROPRIÉTAIRE PEUT VOUS DEMANDER :

- Prénom et nom
- Adresse actuelle
- Avec votre consentement : information personnelle pour connaître vos habitudes de paiement (ex. : coordonnées de vos anciens propriétaires)
- Un dossier de crédit peut être exigé

### ✘ LE PROPRIÉTAIRE NE PEUT PAS VOUS DEMANDER :

- Numéro d'assurance sociale (NAS)
- Numéro de permis de conduire
- Numéro d'assurance maladie
- Une caution
- De payer plusieurs mois à l'avance

## REFUS DE LOCATION POUR DES MOTIFS DISCRIMINATOIRES



Un propriétaire ne peut pas refuser de signer un bail avec un locataire à cause d'une des caractéristiques personnelles de cette personne : sa couleur de peau, sa religion ou son âge, par exemple.

Une capsule complète sur le sujet est disponible sur le site web d'Éducaloi :

🕒 [www.educaloi.qc.ca/capsules/logement-la-discrimination-est-interdite](http://www.educaloi.qc.ca/capsules/logement-la-discrimination-est-interdite)



## Vos droits

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) met à votre disposition des informations en **huit langues différentes** sur la location et l'achat d'un logement.

🕒 Plus d'informations sur le logement sur le site de la SCHL pour les nouveaux arrivants : [www.cmhc-schl.gc.ca/fr](http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr)

Voici deux ressources à consulter pour aller plus loin sur les responsabilités des locataires et des propriétaires :

🕒 **Tribunal administratif du logement :**  
[www.tal.gouv.qc.ca](http://www.tal.gouv.qc.ca)

🕒 **Éducaloi :**  
[www.educaloi.qc.ca/categories/habitation](http://www.educaloi.qc.ca/categories/habitation)

### SERVICE GRATUIT

Si vous avez des questions sur vos droits et responsabilités en tant que locataire ou vous croyez être victime de discrimination, le comité de logement du Bas-Saint-Laurent peut vous aider.

🕒 [www.comitelogementbsl.com](http://www.comitelogementbsl.com)

☎ 418 725-4483

✉ [comitelogementbsl@gmail.com](mailto:comitelogementbsl@gmail.com)





## ACHETER UNE maison

### TRAVAILLER AVEC UN AGENT IMMOBILIER

Faire affaire avec un agent immobilier est optionnel, mais peut grandement vous aider. De manière générale, un agent immobilier cherche des maisons, négocie le prix d'achat, remplit et soumet les documents et plus. Lorsque vous achetez une maison, les frais de l'agent immobilier sont à la charge du vendeur.

Voici les principales agences de courtiers immobiliers couvrant La Mitis :

- 🕒 **Via Capitale**
- 🕒 **Remax**
- 🕒 **Proprio Direct**

### SITES DE VENTE

Pour trouver une maison, des sites sont particulièrement efficaces, car ils répertorient toutes les maisons à vendre au Québec.

Il suffit de faire une recherche par municipalité pour voir les offres dans La Mitis. Centris et Realtor regroupent les propriétés à vendre par un courtier immobilier alors que Du Proprio regroupe les propriétés à vendre sans courtier :

- 🕒 [www.centris.ca](http://www.centris.ca)
- 🕒 [www.realtor.ca](http://www.realtor.ca)
- 🕒 [www.duproprio.com](http://www.duproprio.com)





# Inspection

## DE LA MAISON

Un inspecteur d'habitation peut faire une inspection visuelle en profondeur de la maison que vous souhaitez acheter. Il évalue l'ensemble de la structure et les principaux systèmes et composantes, incluant :

- Les systèmes de chauffage et d'électricité
- La fondation
- Le toit
- Etc.



La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) recommande d'inclure une inspection de la maison à titre de condition lorsque vous faites une offre d'achat. C'est plus prudent et ça peut éviter de mauvaises surprises.



## L'ASSURANCE HABITATION

Que vous soyez propriétaire d'une maison ou locataire, il est fortement recommandé de détenir une assurance habitation, même si la loi ne vous y oblige pas.

L'assurance habitation permet de remplacer vos biens et de payer vos dépenses en attendant de vous reloger si un sinistre survient et que vous devez évacuer votre logis. Sans assurance, en cas de sinistre majeur, vous pourriez tout perdre.

Si vous contractez une hypothèque pour acheter votre propriété, il est fort possible que votre prêteur exige une preuve d'assurance.

🕒 Pour plus de renseignements :

**[www.infoassurance.ca](http://www.infoassurance.ca)**

🕒 Renseignez-vous sur la façon dont l'assurance habitation fonctionne et sur les différents types offerts : **[www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/services/assurance/habitation.html](http://www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/services/assurance/habitation.html)**



## Se meubler

Vous trouverez des meubles et accessoires dans les magasins à grande surface, les centres commerciaux, les quincailleries et les commerces de quartier.

Pour des articles usagés (seconde main), il y a plusieurs friperies à Mont-Joli et vous pouvez parcourir des sites Internet comme Kijiji ou Marketplace. Si vous achetez des biens usagés, assurez-vous qu'ils soient en bon état et qu'ils n'abritent pas d'insectes nuisibles (ex. : punaises de lit) ou de moisissure.



### FRIPERIES DE LA MITIS

- 📍 **Les sœurs d'à Côté** : 1521, boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli | 418 318-3027
- 📍 **Les Fringues** : 27, avenue du Sanatorium, Mont-Joli | 418 732-4905
- 📍 **La chic frip** : 1623 boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli (sous-sol de l'église Notre-Dame de lourdes) | 418 750-8135
- 📍 **Aubaines chez Hermel** : 1776, boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli | 418 509-1790

L'écocentre de La Mitis offre également des articles usagés comme des meubles, des électroménagers et d'autres accessoires de maison à très bas prix.

### Écocentre de La Mitis

📍 428, avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli  
(près de l'aéroport, accès via le chemin Perreault Est)

☎ 418 785-0055

🌐 [www.ecoregie.ca/collecte/ecocentre-mitis](http://www.ecoregie.ca/collecte/ecocentre-mitis)

### ENJEUX FINANCIERS

Pour les personnes avec de grands enjeux financiers, contactez **La maison de l'espoir** de Mont-Joli pour de l'assistance :  
**418 775-9298**



## Électricité

La source d'énergie de la plupart des habitations au Québec est l'électricité (chauffage, eau chaude, fonctionnement des appareils électriques). Une fois votre logement choisi, s'il n'est pas chauffé et éclairé, vous devez communiquer avec Hydro-Québec pour ouvrir un compte ou, si vous êtes déjà client, pour faire votre changement d'adresse. Moins élevé que dans plusieurs autres pays du monde, le coût de l'électricité varie en fonction de la grandeur de votre logement et de votre consommation en électricité.

### HYDRO-QUÉBEC

📍 [www.hydroquebec.com/residentiel](http://www.hydroquebec.com/residentiel)

☎ 1 888-385-7252

### TELÉVISION ET INTERNET

Plusieurs fournisseurs offrent des services de téléphonie, de télévision et de branchement Internet. En général, les prix sont plus avantageux lorsqu'on regroupe ses abonnements chez un même fournisseur.

N'hésitez pas à comparer les prix et surveillez les promotions. Ceux-ci peuvent être différents selon la municipalité.

TELUS et Cogeco sont les principaux fournisseurs dans La Mitis.

📍 TELUS : [www.telus.com/fr](http://www.telus.com/fr)

📍 Cogeco : [www.cogeco.ca/fr](http://www.cogeco.ca/fr)



# Déménager

Voici quelques compagnies de déménagement qui font des longues distances et qui sont dans La Mitis ou tout près :

## Déménagement Si-tôt

☎ 418 775-2438

## Déménagement Rimouski

☎ 1 800 463-0844

## Déménagement Option internationale Inc

☎ 581 246-0422

## Déménagement La Mitis

☎ 514 581-8884

🌐 [www.demenagementgeneral.ca/qc/la-mitis](http://www.demenagementgeneral.ca/qc/la-mitis)

Déménager est une étape importante et peut occasionner du stress pour toute la famille. Pour vous aider dans ce processus, il est important de bien s'organiser et de s'y prendre d'avance. Voici un guide pour vous aider à organiser votre déménagement :

🌐 [www.propriodirect.com/guide-du-demenagement](http://www.propriodirect.com/guide-du-demenagement)

## CHANGEMENT D'ADRESSE

Après avoir déménagé, il est important de faire vos changements d'adresse auprès de :

- **Gouvernement du Québec** (service québécois de changement d'adresse):  
1 877 644-4545  
[www.adresse.gouv.qc.ca](http://www.adresse.gouv.qc.ca)
- **Gouvernement du Canada** :  
1 800 959-7383  
[www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/sujets/tout-votre-declaration-revenus/comment-changer-votre-adresse.html](http://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/sujets/tout-votre-declaration-revenus/comment-changer-votre-adresse.html)
- Votre institution financière
- Votre compagnie de carte de crédit
- Toute autre organisation qui détient votre ancienne adresse (téléphone cellulaire, pharmacie, etc.)



En attendant que les changements d'adresse s'appliquent, vous pouvez faire réacheminer votre courrier postal à votre nouvelle adresse (service payant). C'est un service recommandé pour éviter de manquer du courrier important (impôts, carte d'assurance maladie, etc.).

## Renseignements : Postes Canada

📍 1496, boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli

🌐 [www.canadapost-postescanada.ca/scp/fr/personnel/reacheminement-du-courrier.page](http://www.canadapost-postescanada.ca/scp/fr/personnel/reacheminement-du-courrier.page)



## LE BON voisinage

Dans les immeubles à logements, les gens habitent près les uns des autres. Pour assurer un bon voisinage, chacun doit donc respecter la tranquillité des autres locataires.

Par exemple :

- En évitant les bruits dérangeants après 23 h : les cris, la musique forte, les coups dans les murs, les bruits d'outils, les pas lourds, les attroupements et autres
- En ne laissant pas les enfants courir ou jouer dans les corridors
- En limitant les odeurs de cuisine par l'utilisation de la hotte de la cuisinière
- En ne laissant pas traîner ses biens dans les espaces communs

- En sortant ses ordures et son recyclage dans des contenants hermétiques (bacs ou sacs) et seulement aux moments appropriés
- En enlevant ses souliers (surtout les souliers à talon haut) à l'intérieur du logement, car cela fait du bruit qui résonne dans les murs et les plafonds
- En respectant, s'il y en a, les règlements propres à votre immeuble

Si les agissements d'un voisin vous dérangent, n'attendez pas que la situation devienne intolérable. Commencez par lui en parler en demeurant calme et poli, vous pourrez probablement vous entendre. Si cela ne fonctionne pas, avisez votre propriétaire ou, en cas d'urgence, le service de police. Les règles de bon voisinage s'appliquent également aux propriétaires de maisons.





GUINEE  
CONAKRY

Avec la participation financière de :

Québec 

MRC de  
**La MITIS**  
VOTRE ANCRAGE POUR L'AVENIR

Une initiative de la MRC de La Mitis. Merci au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et à la MRC de La Mitis pour le soutien financier. Nous avons basé notre travail sur les fiches faites par le Service d'accueil des nouveaux arrivants de la Matanie (SANAM).

Pour retrouver l'ensemble des fiches d'accueil des personnes nouvelles arrivantes ou pour consulter les versions les plus actualisées, visitez notre site Internet. >

